



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

AIDES

Aide à l'investissement des TPE à fort potentiel

Publics concernés

- #Entreprise

Domaines secondaires

- [#Économie territoriale](#)
- [#Innovation](#)
- [#Performance et compétitivité](#)

Aide à l'investissement des très petites entreprises (TPE) à fort potentiel concernant des projets d'envergure, générateurs d'emplois, contribuant à la structuration de l'entreprise.

Objectif

La Région souhaite :

- Accompagner les projets des TPE qui ont un fort potentiel de développement économique
- Aider les TPE à passer un cap stratégique
- Favoriser la croissance externe et la structuration des TPE
- Aider les TPE à conquérir de nouveaux marchés (dont l'international)

Calendrier

Etude des dossiers : A réception du dossier transmis

Prise de décision : Après instruction du dossier, l'aide sera attribuée sur décision de l'Assemblée Régionale

Bénéficiaire

- Entreprise immatriculée au Registre national des entreprises,
- TPE artisanale ou de production
- Entreprise (TPE) < 10 Équivalents Temps Plein (ETP) et C.A ou bilan < 2 M€
- Entreprises employeuses (minimum 2 salariés hors dirigeant)

Les Secteurs inéligibles : Hôtellerie, camping et gîtes

Montant

- Plancher de 80 000 € HT d'investissements
- Taux d'intervention de 35 % maximum
- Plafond de l'aide : 100 000 €

Coûts d'investissements dans les actifs corporels et/ou incorporels.

Non éligibles : les dépenses liées à l'acquisition de véhicules, à l'obtention d'une certification ou d'une norme réglementaire, l'acquisition en crédit-bail

Critères de sélection

Modulation du taux : entreprises situées sur les territoires prioritaires régionaux (territoires d'industrie, CADET, QPV...), et/ou projets en lien avec les ambitions de la feuille de route Néo Terra

Comment faire ma demande ?

Pour solliciter l'aide, le ou la dirigeante d'entreprise doit :

- Avoir réalisé un accompagnement préalable,
- Déposer le livrable et les pièces justificatives auprès de la Région à l'adresse ecoterr.na@nouvelle-aquitaine.fr

Les documents utiles peuvent être demandés auprès de la Direction de l'Économie Territoriale

Correspondants

• Direction de l'économie territoriale

Service Relation aux Usagers

[0549384938](tel:0549384938)

Du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption